



ATTESTATION DE SUIVI

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) atteste que **M. Sébastien LEBELLE** a suivi avec succès les cours des quatre modules du **MOOC L'Atelier RGD** et obtenu les scores suivants aux évaluations :

MODULES	DATE DE L'ÉVALUATION	SCORE
LE RGD ET SES NOTIONS CLÉS	05/01/2021	100%
LES PRINCIPES DE LA PROTECTION DES DONNÉES	05/01/2021	90%
LES RESPONSABILITES DES ACTEURS	05/01/2021	100%
LE DPO ET LES OUTILS DE LA CONFORMITÉ	05/01/2021	90%

Fait le 05 Janvier 2021

CNIL.